



Les plantations d'arbres pour le marché du carbone : plus d'injustice pour les communautés et leurs territoires

Bulletin du WRM 270

Juin 2024

[Accéder au Bulletin depuis le site WRM](#)

[Inscrivez-vous au Bulletin](#)

Indice

NOTRE OPINION: Une nouvelle activité destructrice : les crédits carbone des plantations d'arbres.....	2
Le commerce du carbone, les terres et les arbres.....	4
Les plantations d'arbres pour les marchés du carbone.....	11
Quels sont les principaux types de projets de plantation d'arbres destinés au commerce du carbone ?.....	18
Des initiatives internationales, régionales et nationales font la promotion des plantations d'arbres pour le commerce du carbone.....	32
RECOMMANDATIONS	
Il y a quelque chose d'étrange dans l'air.....	37
Trees for Global Benefits (Des arbres pour des bénéfices globaux) : des hamburgers « climatiquement neutres » en Suède, la famine en Ouganda.....	37
Projet de plantations d'arbres destinées à la compensation carbone en Sierra Leone : 2,5 millions USD fournis par BP mais pas de consentement de la communauté.....	37
Crédits carbone liés à l'accaparement illégal de terres et au blanchiment de bois illégal en Amazonie brésilienne.....	37
DE LA BIBLIOTHÈQUE DU WRM	
A relire : « Le marché du carbone : Dans le sillage de nouveaux problèmes ».....	38
Enquête WRM 2024	
Enquête WRM 2024 – Vos avis sont importants pour nous !.....	38

NOTRE OPINION

Une nouvelle activité destructrice : les crédits carbone des plantations d'arbres

Une nouvelle série d'initiatives visant à planter des arbres pour compenser les émissions de carbone est actuellement proposée. Outre l'idée absurde – soutenue par les Nations Unies et divers gouvernements nationaux – selon laquelle les plantations d'arbres peuvent compenser les dommages (climatiques) causés par la combustion de carbone fossile, ces initiatives ont détruit les moyens de subsistance des populations et accaparé de vastes étendues de terres communautaires.

Il y a près de 24 ans, le WRM publiait un document intitulé [« Le marché du carbone : dans le sillage de nouveaux problèmes »](#). Ce document visait à alerter sur une nouvelle opportunité commerciale pour l'industrie des plantations : l'expansion des plantations d'arbres pour générer des crédits carbone. Les crédits carbone permettent aux sociétés polluantes de prétendre que les dommages climatiques causés par la poursuite de l'utilisation des combustibles fossiles avaient été compensés. Cette première vague de plantations visant à générer des crédits carbone a principalement été déclenchée par le Protocole de Kyoto. Cet accord des Nations Unies a donné naissance à des mécanismes de compensation des émissions de carbone qui ont aidé les gouvernements et les sociétés des pays du Nord à éviter de prendre les mesures nécessaires pour mettre fin au chaos climatique : l'arrêt de l'extraction du pétrole, du gaz et du charbon.

Dans le cadre des mécanismes du marché carbone du Protocole de Kyoto, le commerce avec des crédits de carbone issus des plantations d'arbres est resté limité, notamment parce qu'il semblait absurde de payer les sociétés de plantations pour une activité déjà très rentable qui en plus causait des dommages écologiques et socio-économiques massifs et des violations des droits humains bien documentés.

L'industrie des plantations et les ONG de conservation ont également transposé l'idée de la « plantation de compensation carbone » sur le marché volontaire du carbone. Elles ont continué à promouvoir les plantations d'arbres comme une « solution » à la crise climatique. L'argument est que sans le recours aux arbres pour « éliminer » le carbone de l'atmosphère, l'objectif de l'Accord de Paris des Nations Unies visant à limiter l'augmentation de la température mondiale à 1,5 °C serait impossible à atteindre. La poursuite de la promotion de cette fausse affirmation a déclenché une nouvelle vague d'initiatives de plantation d'arbres à des fins de compensation carbone. Depuis l'adoption de l'Accord de Paris sur le changement climatique en 2015 et, en particulier, à la suite de la

conférence des Nations Unies sur le climat qui s'est tenue en novembre 2021 à Glasgow, en Écosse, les initiatives de compensation carbone s'appuyant sur des plantations d'arbres se sont multipliées. Les engagements des sociétés à devenir des producteurs « zéro émission nette » ont entraîné la prolifération de projets de compensation carbone dans de nombreux pays du Sud global.

En conséquence, le nombre de projets de plantation destinés aux marchés volontaires du carbone a plus que doublé au cours des trois dernières années. Ce n'est pas seulement le nombre de ces projets qui a augmenté, c'est aussi leur échelle. La plupart de ces projets sont mis en œuvre dans les pays du Sud global, où les sociétés de plantation peuvent obtenir de vastes superficies de terre, où les arbres poussent plus rapidement et où les moyens de contourner les réglementations sont nombreux. Il en va ainsi depuis l'époque coloniale : les sociétés ciblent les terres du Sud global pour étendre leurs activités, car c'est là qu'elles peuvent réaliser les plus gros bénéfices en exploitant la terre et les populations.

Malgré l'énorme propagande de l'industrie des plantations et de ses alliés pour tenter de verdir leur image, leurs plantations industrielles détruisent les moyens de subsistance locaux, accaparent de vastes étendues de terre, polluent l'eau et imposent la violence. Il est également absurde de croire que les plantations d'arbres peuvent compenser les dommages (climatiques) résultant de la combustion du carbone fossile. Les plantations d'arbres peuvent stocker le carbone temporairement, mais elles ne peuvent pas garantir le stockage du carbone pendant les centaines d'années, voire plus, au cours desquelles le carbone libéré par les gisements souterrains de pétrole, de gaz et de charbon perturbera le climat. Affirmer que les plantations d'arbres peuvent compenser les émissions résultant de la combustion de combustibles fossiles ne profite qu'aux sociétés de plantation et au secteur extractif qui peuvent poursuivre – et même intensifier – l'extraction et l'utilisation du carbone fossile.

Avec ce bulletin, le WRM souhaite attirer l'attention sur cette nouvelle stratégie commerciale visant à rendre l'expansion des plantations d'arbres encore plus rentable pour les sociétés des plantations. Les articles de ce bulletin expliquent comment et où cette expansion a lieu, et qui bénéficie de cette dernière offensive des sociétés en faveur de plantations d'arbres plus destructrices.

Une chose est sûre : les communautés dont les moyens de subsistance dépendent de leurs terres ne bénéficieront pas de l'augmentation du nombre de plantations d'arbres dans leurs territoires.

Le commerce du carbone, les terres et les arbres

Les initiatives de conservation des forêts et de plantation d'arbres visant à compenser les émissions de carbone sont deux des moyens préférés d'écoblanchiment des sociétés pour continuer à faire des affaires comme d'habitude. Ces initiatives présentent des caractéristiques qui les rendent très attrayantes pour les investisseurs, par exemple la facilité avec laquelle les arguments et les calculs des projets peuvent être manipulés. Il n'est donc pas surprenant que des scandales aient éclaté au grand jour, ce qui a eu une incidence sur les types de projets mis en œuvre.

Le chaos climatique exige que les sociétés cessent d'extraire et d'utiliser le pétrole et les autres combustibles fossiles. Ceci aurait bien sûr pour effet d'ébranler les fondations d'une économie mondiale bâtie sur une énergie bon marché générée par la combustion de charbon, de gaz et de pétrole fossiles, tout en menaçant les profits de certaines sociétés les plus riches de la planète.

Pour retarder l'inévitable et décourager les gouvernements d'adopter des lois obligeant les sociétés à réduire leurs émissions conformément à ce qui est nécessaire pour éviter un chaos climatique incontrôlable, les sociétés, de concert avec les gouvernements des États-Unis et d'autres pays, ont mis au point le mécanisme de la **compensation carbone**.

Le commerce des compensations carbone s'est rapidement développé après la signature de l'Accord de Paris en 2016, et il s'est accompagné de scandales et de nombreuses critiques. Avec un chiffre d'affaires de 2,4 milliards USD en 2023, (1) le marché volontaire du carbone s'est transformé en une opportunité de gain prometteuse pour les sociétés qui y participent. D'une part, les multinationales géantes qui produisent des émissions à partir de combustibles fossiles peuvent poursuivre et même développer leurs activités en prétendant que leurs émissions sont compensées. Elles bénéficient de l'argument selon lequel l'achat de compensations carbone les rend « **neutres en carbone** », ce qui suggère qu'elles prennent leur part dans la lutte contre le changement climatique. (2)

Toutefois, les pollueurs qui achètent des compensations carbone ne sont pas les seuls à profiter de cette nouvelle opportunité commerciale. De nombreux autres « acteurs », tels que les sociétés du secteur du carbone, les négociants, les auditeurs, les agences de notation, les consultants en certification et les fonds d'investissement, ont découvert qu'il était possible de gagner rapidement de l'argent en générant et en commercialisant des crédits carbone.

Plus ce marché se développe, plus il détourne l'attention des pays industriels – les principaux responsables du chaos climatique – et retarde leur action pour s'attaquer aux

causes profondes du problème et adopter des mesures comme celle consistant à laisser les combustibles fossiles dans le sol.

La compensation carbone et les arbres en bref

La logique de la compensation des émissions par des projets qui empêchent la déforestation ou par la plantation d'arbres repose sur le fait que les arbres absorbent le carbone de l'atmosphère et le stockent dans leurs feuilles, leurs troncs et leurs racines. Ainsi, quiconque plante des arbres supplémentaires et prétend qu'ils n'auraient pas été plantés sans les revenus escomptés du marché du carbone peut gagner de l'argent en vendant des crédits carbone à des sociétés qui prétendent ne pas être en mesure de réduire leurs propres émissions. Le carbone supplémentaire prétendument stocké par la plantation d'arbres supplémentaires annule - ou « compense » - le carbone fossile supplémentaire. Sur un bilan comptable, le résultat du calcul est un zéro (net). C'est pourquoi de nombreuses sociétés polluantes ont publié des promesses d'émissions « zéro net » plutôt que des promesses d'émissions « zéro » : l'ajout de l'adjectif « net » leur permet de continuer à polluer tant qu'elles achètent suffisamment de crédits carbone.

Pourquoi les multinationales s'intéressent-elles tant à la compensation carbone ?

Le charbon minéral, le pétrole et le gaz fossiles sont constitués d'une biomasse ancienne générée par des êtres vivants il y a plusieurs millions d'années. Le carbone stocké dans cette biomasse fossile est libéré dans l'atmosphère lorsque ces combustibles fossiles sont brûlés. La quantité de carbone fossile ajoutée à l'atmosphère est telle que le climat change rapidement. La solution consiste à arrêter de rejeter du carbone fossile dans l'atmosphère en « fermant le robinet » des combustibles fossiles. Cependant, de nombreuses sociétés verraient leurs bénéfices diminuer fortement si elles cessaient de brûler des combustibles fossiles. Il est donc très pratique pour elles de prétendre que d'autres initiatives (telles que la plantation d'arbres) peuvent éliminer le carbone de l'atmosphère, faisant ainsi de la place pour leurs rejets de carbone supplémentaires. Les sociétés affirment qu'elles ne nuisent pas au climat même si elles continuent à rejeter du carbone fossile dans l'atmosphère.

Le concept erroné de compensation des émissions par la plantation ou la conservation d'arbres présente de nombreuses contradictions. La plus fondamentale d'entre elles est que sa logique ignore complètement les différences fondamentales entre le « carbone fossile » et le « carbone biotique », également appelés cycles lents et rapides du carbone

(pour en savoir plus sur les différences, voir [« Le carbone est-il le même, quelle que soit son origine ? »](#)). En outre, la certification des projets de compensation carbone – en particulier les projets de déforestation évitée et de plantation d'arbres – est également contradictoire et [intrinsèquement incapable](#) d'atteindre l'objectif visé.

En conséquence, les projets fondés sur les plantations d'arbres ont généré des millions de crédits « fantômes », c'est-à-dire des crédits qui ne sont accompagnés d'aucun stockage de carbone supplémentaire dans les arbres. Au-delà de la multitude de crédits fantômes, d'autres impacts récurrents de ces projets résultent de l'accaparement des terres et d'autres formes de violence à l'encontre des communautés, qui se produisent lorsque de tels projets sont mis en œuvre ([cliquez ici pour consulter une base de données factuelles](#)). Enfin, l'idée de la compensation carbone rend invisibles tous les autres impacts de l'extraction du carbone fossile.

Création et échanges de crédits carbone

Les crédits carbone sont les unités négociables qui constituent les marchés du carbone. En théorie, un crédit carbone représente la réduction ou l'élimination d'une tonne de dioxyde de carbone de l'atmosphère. En d'autres termes, un crédit carbone fonctionne comme un bon permettant à son détenteur d'émettre une tonne de dioxyde de carbone, d'où le terme « compensation ». Ainsi, lorsqu'une société prétend être « zéro net » ou « neutre en carbone », c'est généralement parce qu'elle a acheté un nombre de crédits carbone correspondant aux émissions de carbone qu'elle continue à produire.

Plutôt qu'un produit physique ou une marchandise, un crédit carbone ressemble à des instruments négociés sur les marchés financiers, tels que les actions, les obligations et d'autres titres. Cela explique pourquoi les crédits carbone sont achetés non seulement par les sociétés et les particuliers qui souhaitent compenser leurs émissions, mais aussi par les négociants et les spéculateurs. Le prix actuel d'une compensation carbone peut aller d'un peu moins d'1 USD à plusieurs dizaines de dollars USD. Dans tous les cas, une fois que les émissions à compenser se produisent, le « permis de polluer » accordé par le crédit carbone prend fin, et le crédit carbone est enlevé du marché – ou « retiré », pour utiliser le jargon du marché du carbone.

Les crédits carbone sont générés par des projets qui prétendent éliminer le dioxyde de carbone de l'atmosphère ou empêcher de nouvelles émissions de carbone. Pour qu'un tel projet soit considéré comme un projet de compensation et participe aux marchés du carbone, il doit être certifié comme tel. En règle générale, il existe trois mécanismes différents dans le cadre desquels ces projets peuvent être développés pour générer et vendre des crédits carbone :

- Les mécanismes établis par des traités internationaux (tels que le Mécanisme de développement propre des Nations unies – MDP – et l'Accord de Paris) ;
- Les mécanismes développés par les gouvernements régionaux, nationaux ou internationaux ;
- Les mécanismes privés proposés par des entités telles que Verra qui créent et gèrent des standards indépendants (et très peu réglementés) pour la certification des projets de crédits carbone. Au cours des cinq dernières années, ce mécanisme a représenté la majeure partie du volume de crédits carbone émis. (3)

Une fois générés, les crédits carbone sont échangés sur deux types de marchés :

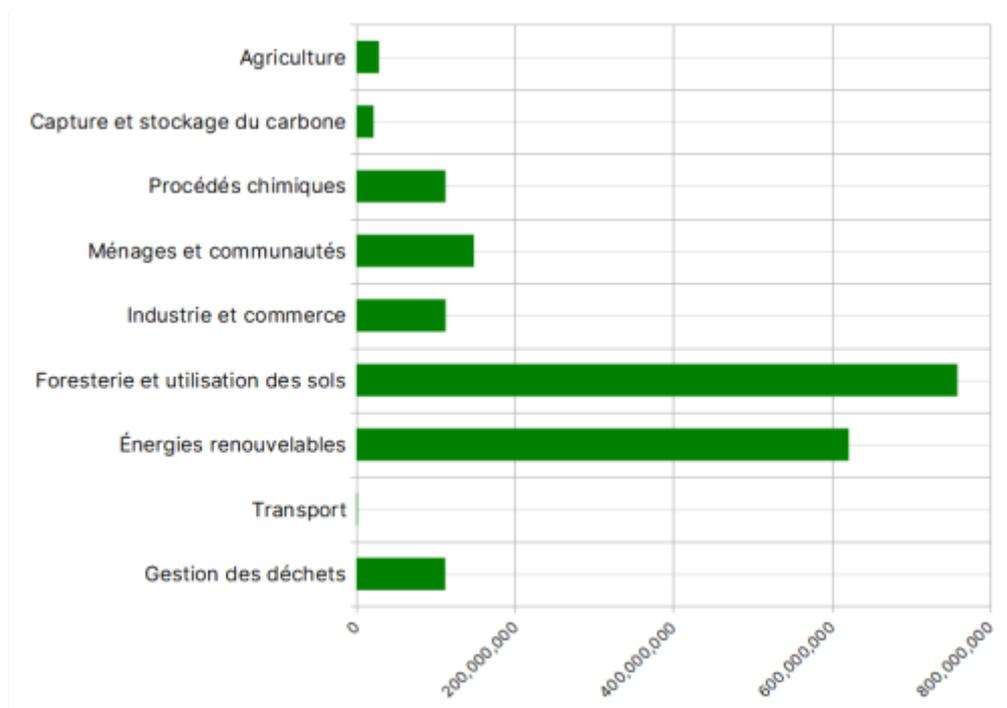
- **Les marchés dits « volontaires »** sur lesquels les sociétés achètent des crédits dans le but de respecter des engagements d'atténuation qu'elles ont elles-mêmes pris, d'éviter la réglementation, d'obtenir des financements pour l'expansion de leur production à forte intensité de combustibles fossiles et de leur permettre d'annoncer que leurs produits et services sont « neutres en carbone ». Les crédits carbone échangés sur les marchés volontaires sont principalement issus de standards carbone privés.

- **Les marchés réglementés** créés par des politiques publiques internationales, nationales ou régionales qui exigent des sociétés qu'elles réduisent ou compensent leurs émissions. Le système d'échange de quotas d'émission de l'Union européenne (SEQE-UE) en est un exemple. Il existe également une forte pression en faveur de l'inclusion de la compensation carbone dans l'Accord de Paris de l'ONU. Lorsque les gens parlent de « l'article 6 » de l'Accord de Paris, ils font référence aux négociations controversées sur la possibilité pour les pays d'utiliser des compensations carbone pour atteindre leurs objectifs de réduction des émissions dans le cadre de l'Accord de Paris de l'ONU.

Pourquoi la plupart des crédits carbone sont-ils émis par des projets fondés sur l'utilisation des terres ?

Un large éventail d'activités peut être utilisé pour demander la génération des crédits carbone. Parmi ces activités peuvent notamment figurer les projets d'énergie éolienne et solaire, la gestion des déchets, la distribution de fourneaux « efficaces » aux communautés, la capture du carbone industriel et les technologies industrielles améliorées, pour n'en citer que quelques-uns. Toutefois, les projets qui conduisent à la production et à la vente de crédits carbone entrent dans la catégorie « *Foresterie et utilisation des terres* » dans le jargon du marché du carbone.

Quantité de Crédits carbone émis par secteur



Jusqu'en décembre 2023. Source : Voluntary Registry Offsets Database.

Dans l'actuelle ruée vers le carbone menée par les sociétés qui veulent être considérées comme neutres en carbone, les projets de conservation des forêts et de plantation d'arbres présentent des caractéristiques qui les rendent très attractifs pour les investisseurs. Comparés à d'autres catégories, ils nécessitent généralement des investissements moins importants par rapport au nombre de crédits qu'ils peuvent générer. En outre, il est plus facile de manipuler le calcul du volume des crédits carbone que ces projets fondés sur l'utilisation des terres peuvent générer. Ce faisant, les développeurs de projets peuvent exagérer les économies de carbone et donc augmenter les volumes de crédits qu'ils peuvent vendre. (Pour plus d'informations sur ce problème de méthodologie, voir l'article [Quels sont les principaux types de projets de plantation d'arbres destinés au commerce du carbone ?](#) sur ce bulletin).

Ce n'est pas un hasard si les projets de conservation des forêts qui vendent des crédits carbone ont attiré l'attention de dizaines d'enquêteurs et de chercheurs ces dernières années. Ces projets prétendent réduire les émissions de carbone en évitant la déforestation. Cependant, des études et des articles ont révélé des fraudes et des surévaluations chroniques de la réduction de la déforestation – C'est-à-dire l'objectif déclaré de ces projets sur lequel repose le calcul de leurs crédits carbone. (4) Conséquence directe de ces enquêtes, la demande de crédits « fondés sur la nature » (5) a

fortement chuté. La catégorie des projets de déforestation évitée, qui représentait la plus grande part du marché volontaire du carbone en 2022, est devenue la moins importante en 2023, selon le service d'information sur les prix Quantum Commodity Intelligence (QCI). (6)

Étant donné que Verra, le principal organisme de standardisation pour ces projets de compensation portant sur la conservation des forêts, a été contraint de mettre de nombreux projets « en attente », on a également observé une diminution du côté de l'offre, l'émission de crédits provenant de projets de déforestation évitée ayant brusquement diminué de plus de 40 % au cours de la même période. En réaction, les spéculateurs du marché du carbone ont lancé une série d'initiatives dites « d'intégrité ». La promesse de ces initiatives est de fournir des crédits de « haute qualité » – et donc de rétablir la réputation ternie par les nombreux cas de crédits fantômes. Les défauts inhérents du carbone restent cependant les mêmes malgré ces initiatives.

Ces projets de conservation qui prétendent éviter la déforestation ont été sous les feux de l'actualité parce qu'il est apparu clairement que plusieurs d'entre eux étaient basés sur des histoires invraisemblables concernant les menaces de déforestation, surestimant ainsi la réduction des émissions résultant des activités du projet. Dans la mesure où la crise climatique connaît actuellement une accélération rapide, les discussions internationales sur le climat ont commencé à se concentrer davantage sur les projets susceptibles d'éliminer les « excédents » de carbone de l'atmosphère plutôt que de simplement réduire les émissions de dioxyde de carbone dans l'atmosphère. Par conséquent, les « absorptions de carbone » (plutôt que la réduction des émissions de dioxyde de carbone revendiquée par les projets de conservation ou de déforestation évitée) deviennent rapidement le type de crédit carbone privilégié.

Une catégorie de projets bénéficiant de ce nouvel intérêt pour les activités qui éliminent le carbone de l'atmosphère est le « boisement et reboisement » dans lesquels les monocultures d'arbres sont incluses. Le nombre et la taille de ces projets de plantation d'arbres ont considérablement augmenté ces dernières années, attirant de nouveaux types d'investisseurs et révélant de nouvelles stratégies utilisées pour tirer profit du commerce lucratif des compensations carbone.

(1) [Global Market Insights, 2023](#).

(2) Compte tenu de la généralisation de cette pratique de greenwashing des sociétés et des scandales qui ont éclaté au grand jour, l'Union européenne interdit les produits portant les mentions « respectueux de l'environnement », « neutre pour le climat », « écologique » et autres mentions non étayées par des preuves, tout en interdisant totalement l'utilisation de systèmes de compensation carbone pour étayer ces allégations. [The Guardian, 2024](#).

(3) La Banque mondiale, 2022. [Etat et Tendances de la Tarification du Carbone 2022](#), p. 34.

(4) On peut citer à titre d'exemples les enquêtes du [The Guardian](#), 2023; [Follow the Money](#), 2023; et de [Rainforest Foundation UK](#), 2023, pp. 34 and 38.

(5) Dans le jargon du marché du carbone, les crédits « fondés sur la nature » sont ceux générés par des projets de déforestation évitée, de boisement, de reboisement, d'agriculture régénérative, de gestion forestière améliorée, etc.

(6) [Quantum Commodity Intelligence](#), 2024.

Les plantations d'arbres pour les marchés du carbone

Combien y a-t-il de plantations d'arbres et quelle est leur taille ? Dans quelles régions et quels pays sont-elles situées ? Quelles sont les différences entre les divers « acteurs » qui sont directement impliqués dans la mise en œuvre des plantations d'arbres pour le marché du carbone ? Cet article présente des chiffres et des informations qui tentent de répondre à ces questions et à d'autres.

Les monocultures d'arbres à grande échelle destinées à la production de pâte à papier, de bois et de biomasse sont depuis longtemps encouragées et développées par les sociétés. Ces monocultures se sont révélées très nuisibles pour les communautés rurales avoisinantes et l'environnement naturel. (1)

Le lien entre ces plantations et la compensation carbone comme moyen de générer des profits supplémentaires pour l'industrie des plantations n'est pas nouveau non plus. La première vague de plantations d'arbres destinées à la compensation carbone est apparue dans les années 2000 et a été encouragée par le Mécanisme de Développement Propre (MDP) des Nations Unies. Le MDP était l'un des trois instruments d'échange de droits d'émission de carbone prévus par le Protocole de Kyoto des Nations Unies et a existé de 2000 à 2023. Dans une approche très controversée, le MDP a accepté le boisement et le reboisement, y compris dans les plantations industrielles, parmi les catégories de projet pouvant générer des crédits carbone, permettant ainsi la compensation des émissions du Nord global par la plantation d'arbres dans le Sud global. Il est important de rappeler que nombre de ces projets ont eu des conséquences désastreuses pour les territoires où ils ont été mis en place.

L'HISTOIRE SE RÉPÈTE

La première campagne de projets de compensation carbone s'est traduite par une vague mondiale d'initiatives de plantation autour des années 2000. Beaucoup de ces projets ont été caractérisés par des conflits avec les communautés locales et des impacts environnementaux.

Par exemple, dans les années 1990, le projet FACE-Profafor a commencé à établir des accords avec des dizaines de communautés dans les Andes équatoriennes afin de mettre en place des plantations de pins financées par l'Union européenne. En conséquence, les communautés traditionnelles ont perdu le droit d'utiliser leurs propres terres, les sources d'eau se sont asséchées et les populations ont été contraintes de louer des terres pour y faire paître leurs propres animaux.

Toujours dans les années 1990, un projet similaire en Ouganda a mis en place une plantation d'eucalyptus qui a conduit à des abus. Des villageois locaux ont été battus, on leur a tiré dessus et ils ont été empêchés d'accéder à leurs propres terres. Leurs animaux ont été confisqués par des gardes forestiers armés qui protégeaient les « arbres à carbone ».

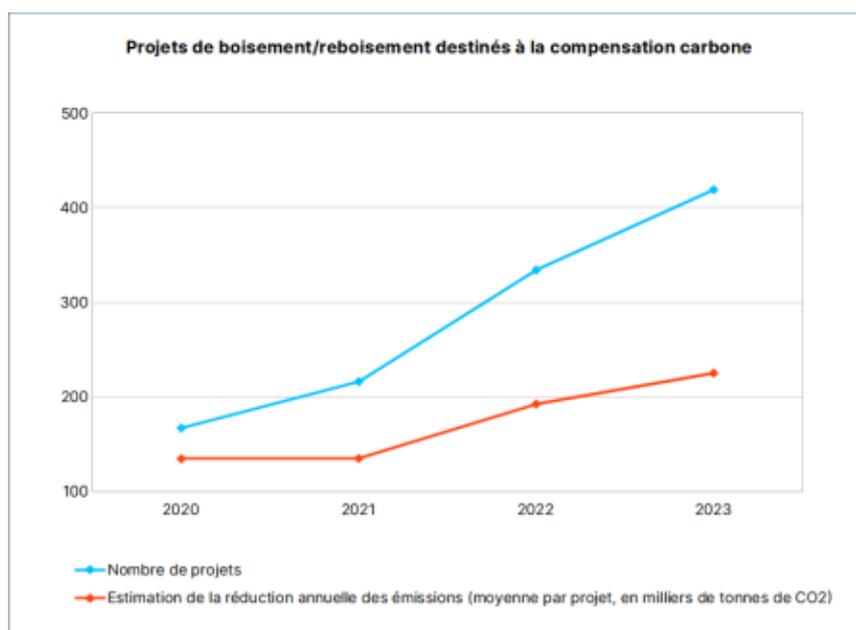
Un autre exemple de cette première offensive en faveur des projets de plantation d'arbres pour la compensation carbone est celui du producteur d'acier Vallourec, basé en France. Cette initiative visait également à vendre des crédits carbone dans le cadre du MDP. Les investissements de la société dans des plantations d'eucalyptus destinées à compenser les émissions au Brésil ont donné lieu à de violents conflits avec les communautés traditionnelles, à des acquisitions frauduleuses de terres et à l'expansion d'un « désert vert » dans la région.

Contrairement aux initiatives précédentes, le nouveau cycle d'expansion de ces plantations est développé principalement par le biais de standards carbone privés, mais souvent sur la base de méthodologies et de calculs développés dans le cadre du MDP. Ces nouveaux projets vendent des crédits carbone principalement sur les marchés volontaires. En outre, ils sont diversifiés dans leur conception (voir l'article [Quels sont les principaux types de projets de plantation d'arbres destinés au commerce du carbone](#) sur ce bulletin) et leur nombre, leur superficie et leur couverture géographique ont considérablement augmenté.

Combien existe-t-il de projets de plantations d'arbres ? Quelle est leur taille? (2)

Au cours des trois dernières années, le nombre de demandes d'enregistrement de plantations d'arbres dans le cadre des normes privées en matière de carbone a fortement augmenté (voir le graphique ci-dessous). Outre la forte augmentation du nombre de projets, il est important de noter que la « taille » moyenne des projets augmente également en termes de réduction estimée des émissions. Cela suggère que les projets prennent de l'ampleur.

Mouvement Mondial pour les Forêts Tropicales (WRM)



Le graphique n'inclut que les données des quatre standards carbone suivants : VCS-Verra, Gold Standard, American Carbon Registry (ACR), et Climate Action Reserve (CAR).

En février 2024, 492 projets de boisement et reboisement étaient répertoriés dans huit standards carbone privés (voir le tableau ci-dessous). Plus de la moitié de ces projets sont à différents stades de mise en œuvre et n'ont donc pas encore reçu l'autorisation de commencer à générer des crédits carbone. Ils ne sont donc pas encore autorisés à vendre ces crédits

Tableau 1 : Projets de boisement et de reboisement dans les standards carbone privés (février 2024)

Standard carbone	Nombre de projets (toutes étapes confondues)	Part du total des crédits carbone délivrés
Standard de Carbone Vérifiée (VCS-Verra)	334	49 %
Cercarbono	39	25 %
BioCarbone*	21	10 %
Registre Carbone Américain (ACR)	13	10 %
Norme en Or	54	6 %
Réserve d'Action pour le Climat (CAR)	17	0 %
Carbone Social	5	0 %
Plan Vivo	9	**
TOTAL	492	

* Les projets de plantation de palmiers à huile répertoriés dans la catégorie *Agriculture, foresterie et autres affectations des terres* n'ont pas été pris en compte.

**Les données d'émission de Plan Vivo n'ont pas été prises en compte, car elles ne sont disponibles qu'au niveau individuel pour chaque projet.

Moins de 500 projets de plantation d'arbres sont enregistrés sur le marché volontaire du carbone. Ce nombre est bien inférieur à celui d'autres catégories de projets, telles que les énergies renouvelables – qui comprennent les projets d'éoliennes, d'hydroélectricité et de panneaux solaires – ou les projets domestiques et communautaires – par exemple les projets de fourneaux et de biodigesteurs. En février 2024, il y avait 2 300 projets dans chacune de ces deux catégories. Cependant, les projets de plantation d'arbres; inclus dans la catégorie boisement/reboisement génèrent en moyenne des volumes de crédits carbone nettement plus importants. (3) Combiné à l'augmentation soutenue du nombre de projets de plantation d'arbres au cours des dernières années, comme le montre le graphique ci-dessus, cela indique que l'étendue des terres utilisées par ces plantations augmente également. (4)

Où se trouvent les plantations d'arbres destinées au commerce du carbone ?

Lorsque nous examinons la localisation des projets de boisement et de reboisement dans les registres des standards privés de certification du carbone, la prédominance des projets dans les pays du Sud est notable. Les pays du Sud accueillent actuellement la plupart des initiatives. Parmi les pays leaders figurent l'Inde (75) projets, la Colombie (74) et le Brésil (32). Le continent Africain dans son ensemble compte également un nombre important de projets (88). Enfin, la Chine est le pays qui concentre le plus de projets sur son territoire, avec 76 initiatives.

Répartition des projets de foresterie et de reboisement par pays

La Chine	76
Inde	75
Colombie	74
Brésil	32
EE.UU.	31
Ouganda	15
Uruguay	14
Kenya	13
Afrique du Sud	12
México	10
Pérou	10
Paraguay	10
Ghana	8
Nicaragua	7
Etiopie	6
Chili	4
Guatemala	4
Costa Rica	4
Panamá	4
Estonie	4
Timor-Leste	4
Madagascar	3
Tanzanie	3
Laos	3
Philippines	3
Italie	3
Australie	3
Mali	3
Ecuador	3
Rwanda	2
Malawi	2
Burkina Faso	2
Indonésie	2
Canada	2
RDC	2
Togo	2
Argentine	2
Malaisie	2
Bolivie	2
Rép. Bel Congo	2
Espagne	2
Niger	2
Bangladesh	1
Zambie	1
Mozambique	1
Nigéria	1
Alemania	1
Myanmar	1
Honduras	1
Sierra Leona	1
Sénégal	1
Pakistan (en anglais)	1
Sri Lanka	1
Égypte	1
International	1
Cameroon	1
Nouvelle Zélande	1
Côte d'Ivoire	1
Russie	1
République centrafricaine	1
Roumanie	1
Géorgie	1
Emirats Arabes Unis	1
Islande (en anglais)	1
Albanie	1
Gabon	1
Lettonie	1

Données compilées à partir de huit standards carbone : VCS, GS, Cercarbono, BioCarbon, CAR, ACR, SocialCarbon et Plan Vivo (février 2024).

Table 2: Distribution of afforestation and reforestation projects by region (Feb 2024)

Latin America	181
Asia	171
Africa	88
US and Canada	33
Europe	15
Oceania	4
TOTAL	492

L'Annexe ([disponible ici](#)) présente une liste de tous les projets de boisement et de reboisement indexés par pays selon les bases de données des huit standards privés de carbone analysés.

Qui tire profit des projets de plantation d'arbres destinés au commerce du carbone ?

De nombreuses organisations et sociétés sont directement impliquées dans la mise en œuvre de plantations d'arbres destinées au commerce du carbone. La première catégorie comprend les promoteurs et les développeurs de projets :

Des sociétés du secteur du bois et de la pâte à papier, allant de petites entités à de grandes multinationales. Parmi les exemples, on peut citer la société brésilienne Suzano (qui prétend être le plus grand producteur de cellulose au monde), Miro et Green Resources (qui se présentent eux-mêmes comme les plus grands groupes forestiers d'Afrique occidentale et orientale, dont le siège est en Europe) et Klabin (qui prétend être le plus grand producteur et exportateur de papier du Brésil). Tous ces groupes ont des projets enregistrés ou en cours de validation auprès du standard carbone VCS (Verified Carbon Standard) de Verra. Ils ont également la caractéristique commune d'avoir un lourd bilan en matière de violation des droits des communautés. (Cliquez sur les liens suivants pour en savoir plus sur [Suzano](#), [Green Resources](#), [Miro](#) et [Klabin](#)).

Les « sociétés climatiques », qui vont des petites sociétés de conseil spécialisées dans le carbone à de grandes multinationales telles que South Pole, le plus grand négociant en carbone du monde, dont le cofondateur et PDG a démissionné en 2023 après que des enquêtes approfondies ont mis en évidence une surévaluation frauduleuse des crédits dans le principal projet de la société. (5) On peut également citer KlimatX, une société

connue pour ses pratiques d'accaparement de terres communautaires sur la base de fausses promesses. Elle s'est récemment rebaptisée Carbon Done Right et se décrit désormais comme « la première société mondiale de reboisement générant des crédits carbone issus de l'agriculture contractuelle » . (6)

Sociétés de divers secteurs ayant une grosse empreinte carbone. Elles possèdent directement des plantations ou ont accès à des crédits carbone issus de projets de plantation par l'intermédiaire de fonds d'investissement qui financent ces initiatives. Parmi elles figurent par exemple Total Energies, Eni, Danone, SAP, Michelin, Apple, Mars et bien d'autres.

ONG – Les grandes ONG de conservation peuvent être des développeurs de projets, comme TNC (The Nature Conservancy) et EcoTrust, ou des partenaires dans la mise en œuvre de projets de plantation, comme le WWF (World Wide Fund for Nature Inc.). On peut citer d'autres exemples, parmi lesquels les ONG qui ont l'habitude de travailler en étroite collaboration avec des sociétés qui sont impliquées en tant que conseillers techniques, comme Namati et Solidaridad.

Les gouvernements, par l'intermédiaire de sociétés publiques (par exemple Ecopetrol et PetroChina en Colombie) ou directement par l'intermédiaire de leurs ministères.

Un autre groupe d'entités qui bénéficient directement des initiatives de plantation d'arbres pour la compensation carbone sont les entités impliquées dans le processus de création de crédits carbone. Parmi celles-ci figurent des organisations qui possèdent les standards de certification et des auditeurs engagés pour mener à bien les procédures de validation et de vérification requises par les standards de certification. Comme le montre le Tableau 1, dans le cas des projets de boisement et de reboisement, le standard Verra se distingue avec près de 70 % des projets et près de 50 % des crédits délivrés à ce jour.

VERRA ET LA CERTIFICATION DU CARBONE

Verra est le plus grand créateur mondial de compensations carbone issues d'activités fondées sur l'utilisation des terres. À la fin de l'année 2023, Verra avait émis plus de 1,2 milliard de crédits carbone. Bien qu'elle se présente comme une organisation à but non lucratif, elle fonctionne comme une société. Verra facture aux promoteurs de projets 0,20 USD pour chaque crédit émis, parmi de nombreux autres frais. (7) Son PDG et fondateur, qui recevait une rémunération et une prime supérieure à 400 000 USD par an, (8) a démissionné en 2023 après que des scandales ont révélé que des projets utilisant les méthodologies de Verra avaient vendu des millions de « crédits carbone bidon ». Parmi les scandales dans lesquels les projets Verra sont impliqués figure [le projet Kariba](#)

au Zimbabwe, l'initiative phare du plus grand négociant en carbone au monde, South Pole. En raison d'une faille énorme dans le système de certification de Verra, passée inaperçue pendant dix ans, le projet a en fait entraîné une augmentation des émissions de carbone. Une autre [enquête](#) a analysé 32 projets Verra et a conclu que 94 % des crédits délivrés étaient surestimés et n'auraient pas dû être approuvés, et que seuls six projets n'avaient pas été associés à des surestimations de leur efficacité.

Toutefois, le problème ne se limite pas à Verra . Le processus de certification des projets carbone présente des défauts inhérents qui en font une véritable farce. Pour mieux comprendre le fonctionnement du processus de certification carbone, voir [Certification carbone : « Les habits neufs de l'empereur »](#)

[L'Annexe](#) comprend une liste de tous les promoteurs de projets répertoriés dans les bases de données des huit standards carbone privés analysés.

(1) Pour plus d'informations, voir les publications du WRM [« Que pourrait-il y avoir de mal à planter des arbres ? »](#) et [« 12 réponses à 12 mensonges à propos des plantations industrielles d'arbres »](#)

(2) Les chiffres et les informations présentés dans les sections suivantes renvoient à un examen des projets dans la catégorie du boisement et du reboisement, tels que définis par les principaux standards carbone privés. Cela signifie que cette analyse n'inclut pas les projets de restauration des zones humides, qui consistent parfois également à planter des arbres pour les marchés du carbone, même si dans un certain nombre de cas, ces projets sont plus de 10 fois plus petits que ceux de la catégorie boisement et reboisement. Elle n'inclut pas non plus les données des projets indépendants de plantation d'arbres (voir l'article [Quels sont les principaux types de projets de plantation d'arbres destinés au commerce du carbone](#) sur ce bulletin) ni celles des projets nationaux qui ne sont pas nécessairement répertoriés dans les registres privés du carbone.

(3) L'estimation moyenne de la réduction d'équivalent d'émission de CO₂ par projet et par an est la suivante :

- 225 040 teqCO₂ pour les projets de boisement/reboisement ;
- 187 259 teqCO₂ pour les projets visant les ménages et les communautés ;
- 119 397 teqCO₂ pour les projets d'énergies renouvelables.

Les chiffres sont fondés sur la base de [données](#) développée par le Berkeley Carbon Trading Project.

(4) Les ensembles de données des standards privés ne fournissent pas d'informations sur la superficie totale couverte par les projets. Pour obtenir ces informations, il est nécessaire de consulter les pages et les documents des projets au cas par cas.

(5) Follow the Money, 2023. [Showcase project by the world's biggest carbon trader actually resulted in more carbon emissions](#).

(6) City A.M., 2024. [Green AI Carbon platform AIMS for London listing amid lack of confidence in market](#).

(7) Verra, 2023. [VCS Program Fee Schedule](#), v4.3.

(8) ProPublica, 2024. [Nonprofit Explorer search engine](#).

Quels sont les principaux types de projets de plantation d'arbres destinés au commerce du carbone ?

Derrière chaque plantation d'arbres développée à des fins de compensation carbone, il y a des acteurs extérieurs qui cherchent à tirer profit d'un contrôle accru sur les terres. Bien qu'elles aient toutes la même approche coloniale, ces plantations peuvent varier considérablement : il peut s'agir de monocultures à grande échelle ou de programmes d'agriculture contractuelle avec des petits exploitants ; elles peuvent inclure des espèces exotiques ou des espèces indigènes et certaines d'entre elles peuvent même n'exister que sur le papier.

Les projets de boisement et de reboisement destinés à la compensation carbone sont très variés dans leur conception. Ils varient en termes de systèmes de culture (espèces plantées et mode de culture) et en ce qui concerne leur « conception sociale » (qui possède la terre, qui y travaille, qui détiendra les droits sur les crédits, etc.).

En ce qui concerne les systèmes de culture, les monocultures de pins représentent actuellement 50 % de l'offre de crédits carbone des projets portant sur des espèces à croissance rapide, suivies par l'eucalyptus et le sapin de Chine, avec environ 20 % chacun. D'après les données du Verified Carbon Standard (VCS) de Verra, la part des crédits carbone générés par les monocultures de pins devrait augmenter considérablement au cours des dix prochaines années, pour atteindre environ 75 % du total, selon QCI.

Peut-être préoccupés par l'image négative des monocultures d'arbres industriels causée par les dommages écologiques, sociaux et économiques et les conflits fonciers qu'elles provoquent, les promoteurs du marché du carbone donnent une vision des choses très différente. Les plantations sont souvent décrites comme des « forêts plantées » dans les descriptions de projets qui offrent des crédits carbone, et les statistiques cachent les projets de plantation de monocultures derrière des catégories de projet dits « multi-essences ».

DES PLANTATIONS DIVERSIFIÉES ? ATTENTION AUX STATISTIQUES TROMPEUSES

Il est important de ne pas tirer de conclusions erronées des informations limitées disponibles dans les documents de projet. Les données disponibles auprès de QCI, par exemple, indiquent que plus de 50 % des crédits issus des projets de boisement et de reboisement de Verra proviennent actuellement de projet « multi-essences. Ces informations laissent penser qu'il s'agit de plantations diversifiées ou de projets de

restauration avec des espèces indigènes, pas de plantations d'arbres en monoculture. La réalité est tout autre. Par exemple, l'un des projets de Suzano au Brésil, le « ARR Horizonte Carbon Project » (1), consiste en plus de 15 000 hectares de plantations, dont une proportion écrasante de 93 % est un « désert vert » composé d'une seule espèce exotique, l'eucalyptus. Il en va de même pour le « projet Bukaleba » de Green Resources en Ouganda, dans lequel, selon les informations contenues dans la description du projet, 95 % de la superficie plantée est occupée par des monocultures de pins et d'eucalyptus. Néanmoins, comme ces projets comprennent de petites surfaces plantées d'espèces indigènes, l'ensemble du projet (et donc les crédits qu'il génère) entre dans la catégorie des projets « multi-essences ».

En ce qui concerne la « conception sociale », les projets varient en termes de personnes et d'organisations impliquées, de propriété des terres, de droits sur les crédits carbone générés et sur les arbres eux-mêmes. Dans de nombreux projets, les promoteurs effectuent la plantation par le biais d'une main-d'œuvre salariée sur leurs propres terres privées ou sur des concessions foncières. Dans d'autres cas, ils cherchent à conclure des contrats avec des petits exploitants, des communautés autochtones ou traditionnelles. Dans ce dernier cas, les communautés sont généralement responsables de la plantation des arbres, tandis que les droits de vente des crédits carbone restent entièrement ou en grande partie entre les mains des sociétés qui gèrent le projet carbone. Bien que ces accords varient également beaucoup dans leurs conditions et leurs règles, ils comprennent souvent des clauses illégales ou abusives, et sont parfois même fictifs, comme nous le montrons ci-dessous.

Ainsi, la catégorie des projets de boisement et de reboisement destinés à la compensation carbone couvre un large éventail de systèmes de culture et de conceptions sociales. Parmi ceux-ci figurent des grandes plantations industrielles mises en œuvre par des multinationales, des plantations en monoculture mises en œuvre par des sociétés forestières dans le cadre d'accords avec des petits exploitants agricoles, des plantations agroforestières à petite échelle mises en œuvre par des petits exploitants dans le cadre de contrats avec des start-ups spécialisées dans le carbone ou des sociétés forestières bien connues, des projets de restauration de la végétation indigène, etc.

En raison du manque d'informations dans les ensembles de données mis à disposition par les standards carbone, il n'est pas possible d'estimer et de comparer avec précision la superficie des terres occupées par différents types de projets, tels que les monocultures par rapport aux plantations diversifiées/de restauration, les plantations commerciales par rapport aux plantations non commerciales, les plantations privées par rapport aux projets

d'agriculture contractuelle, etc. Toutefois, l'analyse d'un échantillon centré sur des projets dont les estimations de l'absorption de carbone sont élevées permet d'identifier des modèles de projets présentant des caractéristiques clés communes : (2)

- **Monocultures d'arbres à grande échelle destinées à la compensation carbone, sur des terres privées ;**

- **Plantations d'arbres sur des terres communautaires :**

- Projets avec des petits exploitants agricoles dans lesquels les sociétés cherchent à signer des contrats avec les communautés locales et les petits agriculteurs pour établir des monocultures commerciales ou des plantations diversifiées sur les terres de ces derniers ;
- Baux à long terme sur des terres communautaires

Les sections suivantes illustrent les trois types de projets décrits ci-dessus, montrant que toute analyse cohérente trouvera des problèmes à la fois structurels et circonstanciels qui contrastent avec les descriptions romantiques que les sociétés et les certificateurs publient à propos de leurs projets. Les informations et les données ont été obtenues principalement à partir des documents disponibles auprès des standards carbone privés, en particulier [VCS](#) de [Verra et Cercarbono](#).

Monocultures d'arbres à grande échelle destinées à la compensation carbone sur des terres privées

Les plantations industrielles d'arbres de pins et d'eucalyptus font partie des projets de compensation carbone les plus courants et les plus importants dans la catégorie du boisement et du reboisement . En Amérique du Sud notamment, ces projets sont généralement mis en œuvre sur des terres privées ou en association avec de grands propriétaires terriens.

- **PROJETS SUZANO AU BRÉSIL**

Le projet le plus important au monde en termes de réduction annuelle estimée en offre un exemple. Promu par Suzano, l'une des plus grandes sociétés de pâte à papier au monde, le projet consiste à planter 38 708 hectares d'une seule espèce - d'eucalyptus – dans l'État du Mato Grosso do Sul, au Brésil. Selon la description du projet, les crédits carbone résulteront du changement d'affectation des terres dans d'anciennes zones de pâturage, les plantations étant développées selon de « bonnes pratiques forestières » certifiées par des « programmes durables ». Suzano possède également un autre projet similaire et déjà enregistré de 14 427 hectares de monocultures d'eucalyptus dans le même État, pour lequel la première émission de crédits a eu lieu en juillet 2023. Ce projet permet à la société d'affirmer qu'elle compense ses émissions et de générer un revenu supplémentaire

en vendant des crédits à des entités telles que la Standard Chartered Bank, basée au Royaume-Uni.

Les plantations industrielles d'arbres comme celles des projets de Suzano présentent tellement de problèmes et peuvent être contestées à tant de niveaux qu'elles permettent de dénoncer le fantasme de la compensation des émissions de carbone. Dans un premier temps, il serait possible de remettre en cause les exagérations dans les surestimations des quantités de carbone éliminées. Comme d'autres crédits fantômes issus de projets fondés sur l'utilisation des terres dénoncés en 2023, (3) le taux d'absorption revendiqué par Suzano dans ce projet de boisement (184,7 tonnes de CO₂ par hectare et par an) est près de 5 fois supérieur à ce qui est indiqué dans la littérature scientifique. (4) Mais ce qui est encore plus grave, c'est que les auditeurs n'ont pas remis en question l'additionnalité du projet (voir l'encadré ci-dessous), qui est une condition fondamentale de tout projet de compensation carbone.

ADDITIONNALITÉ DES PROJETS DE COMPENSATION CARBONE

L'additionnalité signifie qu'un projet n'aurait pas vu le jour en l'absence des revenus attendus de la vente des crédits carbone. En théorie, toute plantation qui vend des crédits carbone n'existe que grâce à l'opportunité offerte par les marchés du carbone. En d'autres termes, la plantation n'aurait pas été créée pour d'autres raisons, telles que la production de bois ou de pâte à papier, même si une fois que cela aura lieu avec l'entreprise, elle pourra également tirer profit de la production de ces produits.

Le concept d'additionnalité est toujours basé sur un scénario de référence, qui donne un repère sur ce qui se serait probablement passé dans la zone si le projet n'avait pas eu lieu.

Étant donné que Suzano a fortement développé ses plantations pour alimenter sa nouvelle usine en construction dans la municipalité de Ribas do Rio Pardo – qui est aussi l'emplacement du projet –, la version de la société selon laquelle elle ne créerait pas la plantation d'eucalyptus en l'absence de l'argent qu'elle peut obtenir de la vente des crédits carbone est ridicule. Le fait que Suzano exploite 1,4 million d'hectares de plantations d'eucalyptus au Brésil pour approvisionner ses 11 usines de pâte à papier (5) montre clairement que le projet aurait de toute façon été mis en œuvre pour alimenter la production rentable de pâte à papier de la société, dont le bénéfice net en 2023 s'élevait à environ 2,8 milliards de dollars. (6) Ce n'est pas une coïncidence si d'autres sociétés étendent leurs plantations d'eucalyptus et construisent des usines de pâte à papier dans la région du projet de Suzano.

L'impossibilité de prouver l'additionnalité n'est pas exclusive à Suzano. Elle est partagée par toutes les compensations carbone, et donc par toutes les plantations d'arbres en monoculture à grande échelle présentées comme des projets carbone.

- **URUGUAY**

En Uruguay, 12 des 14 projets de boisement actuels qui vendent ou se préparent à vendre des crédits carbone sur les marchés volontaires du carbone appartiennent à des sociétés qui produisent depuis longtemps du bois, de la pâte à papier ou de la biomasse pour la production d'énergie – ce qui est explicitement décrit dans les documents des projets comme leur objectif principal. Pour leurs propriétaires, la vente de crédits carbone est la « cerise sur le gâteau », un profit supplémentaire. De plus, sans exception, ces 12 projets utilisent l'argument quelque peu simpliste qu'ils seront mis en œuvre sur des prairies dégradées, au mépris de la diversité végétale extrêmement élevée des prairies indigènes d'Amérique du Sud (7) et sans tenir compte de la réduction drastique de la biodiversité causée par les monocultures, en particulier par la dissémination involontaire de plusieurs espèces de pins. Cela n'a pas empêché plusieurs de ces projets en Uruguay d'obtenir la norme CCB (climat, communauté et biodiversité), qui récompense les projets carbone qui, entre autres, sont censés préserver la biodiversité.

C'est le cas du projet de la société Guanaré SA, dont les 21 200 hectares de monocultures de pins et d'eucalyptus produisent du bois et de la cellulose destinés à l'exportation vers l'Asie, tandis que les crédits carbone sont vendus à des transnationales telles que Mitsui et Aldi. (8) Avec une période de crédit de 60 ans depuis son lancement en 2006, ce projet de boisement est celui qui a délivré le plus de crédits carbone au monde, bien qu'il soit « fondamentalement non additionnel », c'est-à-dire qu'il « aurait probablement existé en l'absence des marchés volontaires du carbone ». (9)

- **COLOMBIE**

Parmi les autres exemples, on peut citer le projet Bosques de la Primavera S.A. en Colombie, une coentreprise entre des sociétés forestières enregistrées dans le cadre du système de certification Biocarbon. Il s'agit du projet de boisement et de reboisement Biocarbon le plus productif en termes de nombre de crédits générés, avec près de 20 000 hectares de plantations industrielles d'espèces exotiques (pin, eucalyptus, acacia et teck) dans la région des Llanos. Toujours en Colombie, les cinq plus grands projets de boisement et de reboisement du certificateur Cercarbono présentent une situation très similaire. Deux d'entre eux ont été développés par South Pole, la société qui a été critiquée pour avoir continué à vendre des crédits carbone issus du projet REDD de Kariba au Zimbabwe, alors qu'elle s'était rendu compte que les prétendues économies de carbone

étaient exagérées. Ensemble, les cinq projets représentent plus de 30 000 hectares de plantations industrielles d'arbres, en particulier de pins et d'eucalyptus.

L'intérêt supérieur du profit s'exprime très clairement dans les critères adoptés par les développeurs du projet Bosques de La Primavera SA, qui précisent explicitement que les propriétaires des plantations compareront constamment le revenu net provenant de la vente du bois avec le revenu net provenant du maintien des arbres sur pied et de la séquestration du carbone. « Ils choisiront l'alternative qui rapportera le revenu net le plus élevé ». (10)

En outre, la méthodologie même utilisée par la plupart des initiatives de plantation industrielle d'arbres destinées à la compensation carbone présente un certain nombre de critères extrêmement subjectifs qui peuvent être utilisés de la manière la plus avantageuse possible par les promoteurs et les développeurs de projets.

DES MÉTHODOLOGIES AVANTAGEUSES DANS UN RÉGIME INTRINSÈQUEMENT VICIÉ

La méthodologie « AR-ACM0003 » représente plus de 50 % du total des projets de boisement et de reboisement destinés à la compensation carbone répertoriés dans huit standards de certification analysés. Il s'agit d'une méthodologie pour des projets à grande échelle avec des critères extrêmement subjectifs.

Par exemple, l'un des documents qui composent la méthodologie est un guide permettant d'identifier le scénario de référence et de démontrer l'additionnalité du projet – deux éléments qui déterminent si le projet sera ou ne sera pas accepté pour compenser les émissions, ainsi que le montant des crédits que la plantation va générer. L'application de cette section de la méthodologie nécessite que le développeur du projet parvienne à cinq résultats concrets :

- « - Liste de scénarios alternatifs crédibles d'utilisation des terres qui se seraient produits sur le terrain [...]
- Liste de scénarios alternatifs plausibles d'utilisation des terres [...]
- Liste des obstacles pouvant empêcher un ou plusieurs scénarios d'utilisation des terres [...]
- Liste des scénarios d'utilisation des terres qui ne se heurtent à aucun obstacle [...]
- Identification du scénario d'utilisation des terres le plus économiquement et/ou financièrement attractif [...] »

L'éventail de facteurs qualitatifs utilisés pour parvenir à chacun de ces résultats est si large qu'il offre une énorme flexibilité au développeur de projet pour élaborer les arguments qui soutiennent le mieux son analyse, quelle qu'elle soit. Cependant, le manque de variables quantitatives et d'objectivité dans les méthodologies des projets de plantation (et de conservation) n'est pas le problème majeur. Le problème insoluble se pose ici : l'affirmation selon laquelle le projet permettra de séquestrer un certain nombre d'émissions repose sur des prédictions, des hypothèses – et ne représente donc pas la réalité elle-même – concernant ce qui se serait produit ou non dans la région du projet dans une période prévue de plusieurs décennies, parfois 100 ans. Inévitablement, ces scénarios à long terme dépendent de plusieurs variables économiques, sociales, politiques et environnementales imprévisibles. Pour couronner le tout, comme indiqué plus haut, l'application de la méthodologie dans son ensemble est validée par un système de certification intrinsèquement vicié qui compromet fortement la crédibilité des informations fournies par les promoteurs et les certificateurs de projets. (11)

Les monocultures d'arbres à grande échelle existent depuis longtemps. Cependant, les exemples mentionnés ci-dessus – et bien d'autres parmi la liste de l'Annexe ([disponible ici](#)) – montrent qu'avec la création des mécanismes de compensation carbone, les sociétés forestières et de pâtes et papiers peuvent désormais tirer profit d'un nouveau produit sans trop d'efforts, si ce n'est de remplir des formalités administratives dans le cadre des programmes de certification carbone.

Bien avant l'erreur de la compensation carbone

La compensation carbone ne constitue pas seulement un problème en soi. Dans le cas des plantations, elle a exacerbé les problèmes existants. Directement ou indirectement, les monocultures d'arbres à grande échelle sont depuis longtemps à l'origine de l'expulsion des communautés locales, de l'accaparement des terres et de l'eau, de la déforestation, de la perte de biodiversité et, souvent, d'incendies violents qui non seulement rejettent du carbone dans l'atmosphère, mais qui provoquent également la destruction des moyens de subsistance et des décès. Ces impacts sont souvent cachés derrière les mensonges des sociétés. On pourra trouver plus d'informations ici : [Que pourrait-il y avoir de mal à planter des arbres ?](#), et [12 réponses à 12 mensonges à propos des plantations industrielles d'arbres](#). La société Suzano, mentionnée ci-dessus, est également liée à un lourd bilan de dévastation et de violations (voir Ce que vous devez savoir sur Suzano en anglais).

Les Projets avec les petits exploitants agricoles

Un nombre considérable de projets de boisement et de reboisement sont mis en œuvre dans le cadre des projets avec les petits exploitants agricoles. Ces projets partagent deux caractéristiques. Premièrement, les plantations sont établies sur des terres qui n'appartiennent pas au promoteur du projet et pour lesquelles celui-ci n'a pas de bail. Deuxièmement, la main-d'œuvre nécessaire à la plantation et à la gestion de la plantation d'arbres est fournie par les communautés ou les petits exploitants eux-mêmes. Ces plantations peuvent être soit des monocultures commerciales, soit des plantations multi-essences qui visent à différents objectifs en plus de générer des crédits carbone.

- **INDE**

Un exemple est donné par le projet mené par la structure parisienne Livelihoods Fund, à travers laquelle des sociétés comme Danone, Michelin, Hermès, SAP, Mars, Chanel et des banques de « développement » comme l'allemande KfW (à travers sa filiale DEG Invest) investissent dans des plantations en Inde. Selon la description du projet, qui peut être consultée dans [le registre VCS](#) de Verra, l'initiative consiste à demander à plus de 9 700 agriculteurs de 333 villages de la vallée d'Araku plantent des arbres fruitiers sur plus de 6 000 hectares de terres communautaires tribales (sic) – dont le projet classe 60 % en tant que « terres stériles ». Le projet indique que les communautés ont signé des accords juridiquement contraignants d'une durée de 20 ans acceptant que les droits sur les crédits carbone que le projet émettra soient attribués exclusivement au Livelihoods Fund. De leur côté, les communautés ne restent en possession des fruits et des « autres résultats valorisés » générés par le projet qu'une fois que les plants distribués ont poussé.

Un [rapport](#) récent montre que les agriculteurs concernés n'ont pas connaissance des crédits carbone, et encore moins du fait que des sociétés situées à l'autre bout du monde bénéficient d'allégations de neutralité carbone en vendant un nouveau produit généré par leur travail sur leurs terres. En outre, le rapport montre que l'allégation d'« additionnalité » du projet est discutable : un organisme gouvernemental – et plusieurs autres organismes privés, selon les villageois – ont fourni gratuitement des plants et une formation aux agriculteurs tribaux (sic) bien avant l'arrivée du projet.

Un exemple similaire, également en Inde, est offert par les neuf projets en cours de Core CarbonX Solutions, une petite société étroitement liée au secteur financier. Parmi ces projets figure le troisième plus grand projet de boisement/reboisement au monde sur la base de l'estimation de l'absorption de carbone. Dans les descriptions des projets, la société affirme avoir conclu des accords « individuels » avec des dizaines de milliers d'agriculteurs de « subsistance sélectionnés » dans plus de 8 000 villages. Il affirme également que des ateliers, des consultations et des formations ont été organisés au

niveau des villages et qu'il a distribué des plants pour des petites zones d'agroforesterie. Au total, les projets seraient censés couvrir une superficie de plus de 400 000 hectares (!) de terres prétendument dégradées ou en jachère qui s'étendent dans six États indiens. Selon les projets, 60 % des revenus de la vente des crédits carbone iraient aux agriculteurs.

Parmi les nombreuses incohérences dans la description des projets de Core CarbonX ressort particulièrement : le texte décrivant les réunions censées être organisées pour la consultation des parties prenantes locales est exactement le même **pour tous les projets**. C'est pour le moins curieux, étant donné que la moitié des projets concernent plus de 1 000 villages chacun, et un projet en répertorie à lui seul 4 000. Quoi qu'il en soit, il est difficile de croire que les chiffres exagérés de la superficie et des villages concernés, ainsi que de l'absorption du carbone du projet présentés par la société et obtenus au registre VCS de Verra, ne sont pas simplement un cas parmi d'autres d'exagération sans fondement concret, tout comme cela a été prouvé pour plusieurs autres projets carbone fondés sur l'utilisation des terres qui avaient déjà été « approuvés » par le processus de certification. Il est également difficile de croire que les conditions seront alors réunies pour que les milliers d'agriculteurs « de subsistance » (tels que mentionnés dans la description du projet) impliqués dans ces projets soient en mesure d'évaluer correctement la répartition des revenus des crédits carbone promis par la société.

- **OUGANDA**

Dans le centre de l'Ouganda, New Forests Company déclare que son projet carbone n'est pas focalisé sur ses propres plantations commerciales, mais qu'il associe en réalité un « programme de boisement destiné aux petits producteurs ». La société a l'intention de « partager sa passion pour l'arboriculture et de soutenir les moyens de subsistance en milieu rural » à travers ce programme en étroite coopération avec le WWF. Dans la pratique, la New Forests Company a fait don de plantes aux communautés vivant à proximité des plantations de l'entreprise pour qu'elles créent des plantations d'intérêt pour l'entreprise - pins et eucalyptus - mais sur les terres des agriculteurs, avec leur propre main-d'œuvre.

New Forests Company prétend être la « 1ère option pour acheter des arbres matures » auprès des agriculteurs. Cependant, l'expérience de tels programmes d'agriculture contractuelle dans [d'autres régions](#) montre que les entreprises sont celles qui bénéficieront le plus de la vente du bois dans le cadre de ces accords. En ce qui concerne les crédits carbone, la société affirme avoir signé un accord avec chaque association de producteurs sous-traitants, en vertu duquel les agriculteurs recevront 60 % des revenus provenant des crédits carbone. Une fois de plus, des questions se posent : le projet devrait-

il pouvoir vendre des crédits carbone ? Comment les agriculteurs sauront-ils qu'ils obtiennent réellement leur juste part étant donné que les prix de vente sont rarement divulgués ? Quels coûts seront déduits et entraîneront ainsi une réduction des 60 % promis aux associations ? Enfin, et c'est peut-être le point le plus important, quels autres impacts négligés subsisteront pour les communautés une fois que les terres utilisées pour des activités de « subsistance » seront soudainement occupées par des plantations en monoculture ?

Les chiffres impressionnants avancés par de nombreux projets d'agriculture contractuelle en termes de nombre d'agriculteurs et de taux de carbone séquestré soulèvent des questions quant à leur vérifiabilité et quant à leur existence réelle dans les termes décrits dans les documents du projet. Ils soulèvent également des questions plus fondamentales quant à savoir dans quelle mesure ces projets pourraient constituer de nouvelles formes de colonialisme et d'appropriation du travail et des terres dans le Sud global.

La gravité de l'impact que la plantation d'arbres destinée à des projets carbone peut avoir sur la souveraineté alimentaire des familles paysannes signant de tels contrats carbone a récemment été mise en évidence dans le cadre d'un projet de compensation carbone dans l'ouest de l'Ouganda. Les agriculteurs que l'ONG Ecotrust avait initialement persuadés de planter des arbres pour un projet de compensation carbone ont commencé à abattre les arbres, car ils ne pouvaient plus produire de la **nourriture** pour nourrir leurs familles une fois que les arbres avaient envahi la terre. Une enquête récente montre que la participation au projet ne s'est pas traduite par les bénéfices promis, mais plutôt par la faim et la pauvreté. Un leader communautaire qui a lui-même rejoint le projet et a joué le rôle de porte-parole des autres participants, estime que sur la centaine d'agriculteurs avec lesquels il est en contact, seuls six ou sept sont satisfaits du projet car « ils avaient des terres inutilisées pour les plantations et ont été mieux payés. Le reste d'entre nous est beaucoup plus pauvre qu'avant. Presque tout le monde a commencé à abattre les arbres ou envisage de le faire ». (12) Ironiquement, le projet s'appelle « Trees for Global Benefits » et est censé compenser les émissions d'une société européenne **de restauration** rapide.

De telles répercussions ne peuvent pas être considérées comme des conséquences accidentelles ou inattendues. En 2017, des chercheurs s'étaient déjà inquiétés du risque que le projet Ecotrust en Ouganda enferme les petits agriculteurs « pendant une longue période dans un type d'utilisation des terres qui réduit leur capacité d'adaptation pour faire face aux crises temporaires ainsi qu'aux changements à long terme, ce qui, dans le pire des cas, pourrait avoir des conséquences négatives à long terme sur leurs conditions de vie ». (13) L'étude a également soulevé des inquiétudes quant au manque de transparence, à la mauvaise information préalable au consentement et à la confusion généralisée quant à l'objet fondamental du projet de compensation carbone. Les

premières indications corroborent le fait que les échecs de ces projets de plantation d'arbres destinées à la compensation carbone ne sont pas conjoncturels mais structurels et prévisibles.

Baux fonciers à long terme

Souvent, les initiatives de plantation d'arbres destinées à la compensation carbone sont également mises en place par le biais de baux fonciers ou d'accords de concession signés par les sociétés avec les gouvernements nationaux. Dans ces cas, même si les lois du pays ou les accords (ou l'entité qui certifie le projet carbone) établissent que le projet de la société ne peut être mis en œuvre qu'avec l'approbation et/ou le consentement libre, informé et préalable des communautés vivant sur ce territoire, dans la pratique, cela n'arrive pratiquement jamais. La société aura plutôt recours à plusieurs tactiques pour convaincre les dirigeants coutumiers des communautés de la zone de concession d'accepter leur projet et de réclamer le soutien de la communauté, comme c'est également le cas dans d'autres types de projets. (14)

- **GREEN RESOURCES EN OUGANDA ET EN TANZANIE**

En Afrique de l'Est, la société Green Resources a mis en œuvre des projets carbone en Ouganda et en Tanzanie. Le dernier en date est une plantation de pins et d'eucalyptus de 10 814 hectares destinée à la fabrication de produits ligneux (le cœur de métier de la société), d'une durée de 99 ans. Dans la description du projet, la société reconnaît que les terres étaient couvertes par le droit coutumier et occupées par des villages « mais sont restées inutilisées ». Elle affirme en outre avoir suivi les étapes requises pour acquérir le terrain dans le cadre d'un contrat de bail de 99 ans avec le gouvernement tanzanien. La société affirme que le projet apportera un développement socio-économique aux communautés locales. Cependant, les informations recueillies lors d'une enquête menée par l'Oakland Institute ont montré que les activités de Green Resources ont été « entachées par des perturbations sociales, des impacts négatifs sur les moyens de subsistance et des problèmes environnementaux » tels que la perte de biodiversité et la contamination de l'eau par des produits phytosanitaires. (15)

D'autres sociétés forestières ont des projets similaires et en cours plus récents de plantation d'arbres destinés à la compensation carbone sur le continent africain.

- **MIRO FORESTRY AU GHANA ET EN SIERRA LEONE**

En Afrique de l'Ouest, la société britannique Miro Forestry étend la superficie de ses plantations commerciales au rythme de 3 000 hectares par an. Cette expansion a nécessité d'importantes sommes d'argent public provenant de banques européennes (le FinFund

finlandais, le CDC britannique et le FMO néerlandais) qui ont transité par le Fonds Arbaro, dont les plantations ont déjà été dénoncées en raison des abus et à des préjudices causés aux communautés rurales d'Afrique et d'Amérique du Sud. (16)

Profitant de l'opportunité du marché du carbone, Miro Forestry a lancé deux projets au Ghana et en Sierra Leone, qui « ajoutent » les « crédits carbone » de nouveaux produits à l'expansion de son activité dans le secteur du bois d'œuvre. Ensemble, les projets couvriront une superficie d'environ 26 000 hectares occupée principalement par des monocultures d'eucalyptus (60 %) et de *Gmelina arborea* (30 %). Dans le cas du projet au Sierra Leone, la zone a été utilisée par au moins 80 communautés depuis des générations, tandis qu'aucune information à ce sujet ne figure dans la description du projet Ghana. Les deux projets auront une durée de 30 ans.

Miro Forestry affirme avoir conclu des accords formels à long terme avec les propriétaires fonciers traditionnels et les conseils des chefferies, en vertu desquels toutes les terres utilisées dans les projets sont louées à la société. Cependant, étant donné que les moyens de subsistance de ces communautés sont à la fois coutumiers et intrinsèquement liés à une utilisation diversifiée des terres pour répondre à leurs besoins nutritionnels et autres – et aussi en raison de ce qui est illustré par de nombreux autres cas tels que ceux mentionnés ci-dessus – il est difficile de croire qu'il y a eu une décision libre et informée d'une partie suffisamment représentative des communautés.

- **REWILDING MAFORKI EN SIERRA LEONE**

Le projet de la société Rewilding Maforki, d'une durée de 50 ans, est également situé en Sierra Leone. Il s'agit de 25 000 hectares de plantations sur des terres communautaires prétendument louées à des dizaines de chefferies. Carbon Done Right, la société associée de Rewilding, a déclaré avoir « obtenu un accès à 57 000 hectares » en Sierra Leone, mais en réalité aucun bail n'a été enregistré auprès des autorités locales. (17) Une enquête récente de l'HEKS/EPER et du SiLNoRF, (18) qui a interrogé les habitants de 25 villages concernés par le projet, souligne également le non-respect de la législation foncière sierra léonaise en matière d'information et d'obtention du consentement des communautés au moment de la location de leurs terres. De plus, alors que dans le projet de la société les terres sont décrites comme improductives, les villageois mettent l'accent sur leur utilisation des terres pour produire de la nourriture pour leur propre consommation.

LES FEMMES, EXCLUES DES DÉCISIONS

L'enquête sur le projet de Rewilding Maforki en Sierra Leone révèle également une caractéristique qui ne se limite pas aux projets de compensation carbone. Lorsque des

sociétés extérieures tentent d'imposer leur volonté, les femmes sont souvent exclues des discussions et des décisions concernant les terres. L'enquête souligne que la plupart des femmes n'ont jamais été interrogées et n'ont pas donné leur consentement au projet de Rewilding Maforki. Cela montre comment les développeurs de projets bénéficient, voire tirent parti, des structures patriarcales dominantes qui excluent les femmes des décisions concernant les terres, même lorsque les femmes dépendent de ces terres pour produire leur nourriture.

Rewilding Maforki semble différente des autres sociétés mentionnées dans cette section, en ce sens qu'elle a été créée pour se concentrer sur le marché du carbone, et non sur le bois. Cependant, la description de son projet montre que la plupart des plantations ont également pour but de commercialiser le bois, tout comme celle de Miro. En outre, ce n'est pas un hasard si 49 % de la société qui détient le contrôle de l'actionnariat de Rewilding (Aristeus LTD) sont en train d'être transférés à d'autres sociétés, dont Developers Africa LTD, elle-même détenue par des personnes qui siègent également au conseil d'administration de Miro.

Encore une fois, les projets de ce genre soulèvent immédiatement des inquiétudes. Premièrement, certains signes montrent clairement qu'il ne s'agit pas de projets « additionnels ». Deuxièmement, des projets d'une telle ampleur en termes de nombre de communautés concernées – et qui prétendent souvent s'accompagner d'un « CLIP [consentement libre, informé et préalable] robuste » et d'une « approche participative, inclusive et collaborative » – se limitent généralement à jeter des slogans qui ne sont rien d'autre que des mots à la mode, comme ce qui apparaît dans la description du projet de Rewilding Maforki.

LES PROJETS « INDÉPENDANTS » POSENT ÉGALEMENT PROBLÈME

Les projets visant les marchés carbone et enregistrés auprès de mécanismes de certification privée tels que Verra ne constituent pas le seul problème. Certaines des plus grandes sociétés du monde investissent dans des plantations d'arbres industrielles indépendantes pour compenser leurs émissions. Par exemple, en République du Congo, les communautés n'ont nulle part où faire pousser leur nourriture parce que le géant pétrolier [TotalEnergies](#) est en train de s'emparer des terres pour y installer 40 000 hectares de monoculture d'arbres, afin que les dégâts (et les profits) liés à ses activités d'extraction pétrolière et gazière puissent perdurer sous prétexte que la société compense en plantant des arbres.

- (1) Verra, 2024. [Verified Carbon Standard, project ID 3350, project description documents](#).
- (2) Cette typologie ne cherche pas à rendre compte de la diversité des projets, mais à identifier certains schémas qui regroupent un nombre important de projets. Il existe certainement des projets qui ne correspondent pas à cette typologie, par exemple des projets de restauration non commerciale, mais comme ils sont moins importants en nombre et en échelle, ils n'ont pas été considérés comme prioritaires dans l'analyse.
- (3) Zeit Online, 2023. [Phantom Offsets and Carbon Deceit](#).
- (4) Bernal, B., Murray, L.T. & Pearson, T.R.H., 2018. [Global carbon dioxide removal rates from forest landscape restoration activities](#). Carbon Balance Manage 13, 22.
- (5) WRM, 2023. [What you need to know about Suzano Papel e Celulose](#).
- (6) Suzano, 2024. Valeur obtenue à partir de la somme des revenus nets des quatre trimestres de 2023, avec un taux de change BRL-USD de 5-1. Données disponibles [ici](#).
- (7) Le biome de la pampa peut compter jusqu'à 57 espèces végétales par mètre carré. Plus que ce qu'on trouve en Amazonie. [National Geographic, 2020](#).
- (8) REDD-Monitor, 2022. [Le supermarché allemand Aldi achète des compensations carbone provenant de monocultures d'eucalyptus en Uruguay afin d'affirmer que son lait est « neutre en carbone »](#).
- (9) Quantum Commodity Intelligence, 2022. [Guanaré forest project is 'fundamentally unadditional'](#).
- (10) Global Carbon Trace, 2024. "Project document", [available here](#).
- (11) Pour plus d'informations, voir l'article du WRM [« Certification carbone : les habits neufs de l'empereur »](#)
- (12) Cela a été confirmé par plusieurs autres membres de la communauté. Voir le rapport d'Aftonbladet, 2024, [ici](#).
- (13) Andersson, E. & Carton, W., 2017. [Sälja luft? Om klimatkompensation och miljörättvisa i Uganda](#). For a good summary of the case, see the article by REDD-Monitor [here](#).
- (14) Pour en savoir plus, consultez le livret [« 12 tactiques utilisées par les sociétés productrices d'huile de palme pour s'emparer des terres communautaires »](#) lancé par Grain, WRM et une alliance d'organisations communautaires et locales en 2019. <https://grain.org/fr/article/6172-livret-12-tactiques-utilisees-par-les-societes-productrices-d-huile-de-palme-pour-s-emparer-des-terres-communautaires>
- (15) The Oakland Institute, 2014. [The Darker Side of Green: Plantation Forestry and Carbon Violence in Uganda](#). For more information on the case see also the reports "Evicted for Carbon Credits: Norway, Sweden, and Finland Displace Ugandan Farmers for Carbon Trading" (2019) and "Carbon Colonialism: Failure of Green Resources' Carbon Offset Project in Uganda" (2017), available at the Oakland Institute's webpage.
- (16) WRM, 2022 [Le Fonds Arbaro : Une stratégie d'expansion des plantations industrielles d'arbres dans les pays du Sud](#)
- (17) Source Material, 2024. ['Saviour of carbon markets' faces questions over African land rights](#).
- (18) HEKS/EPER, SiLNoRF, 2024. [Un projet de compensation carbone controversé met des communautés de la Sierra Leone en difficulté](#).

Des initiatives internationales, régionales et nationales font la promotion des plantations d'arbres pour le commerce du carbone

Plusieurs initiatives ont contribué à promouvoir les plantations d'arbres pour la compensation des émissions de carbone. Que ces initiatives soient menées par des sociétés, des ONG, des gouvernements nationaux ou des compagnies pétrolières, les sociétés polluantes profitent de la façon dont l'attention est détournée de la nécessité de réduire les émissions de combustibles fossiles.

Au niveau international, les lobbies des sociétés et les principales ONG de conservation poussent les États et les négociations internationales à faire des plantations d'arbres un mécanisme légitime de compensation des émissions de carbone.

Initiative des marchés du carbone en Afrique

L'Initiative sur les marchés du carbone en Afrique (ACMI), lancée en 2022 lors du Sommet des Nations Unies sur le climat, en est un exemple. Cette initiative vise à accélérer la croissance des marchés volontaires du carbone en Afrique, en orientant « des milliards de financement climatique vers l'Afrique » et en faisant des « crédits carbone l'un des principaux produits d'exportation de l'Afrique ». (1)

Dans sa feuille de route, l'ACMI mentionne les plantations d'arbres sur les terres cultivées et d'autres projets dits « de foresterie et d'utilisation des terres » parmi ceux qui ont le plus grand potentiel de génération de crédits carbone. Il identifie également 10 pays qui seraient les plus intéressants pour ce type de projet : la République démocratique du Congo, Madagascar, la République du Congo, l'Angola, la Zambie, le Nigeria, le Cameroun, la République centrafricaine, le Mozambique et le Soudan. L'Initiative affirme également qu'il existe « un potentiel important d'accroissement de la génération de crédits carbone avec les petits exploitants agricoles », qui vivent et travaillent actuellement sur environ 80 % des terres agricoles d'Afrique. (2)

L'ACMI est parrainée par plusieurs bailleurs de fonds internationaux et organisations philanthropiques et compte des « entreprises à but non lucratif » telles que Verra et Conservation International dans son comité directeur. On notera que l'initiative s'appuie sur des analyses réalisées par McKinsey, une société de conseil basée aux États-Unis ayant des intérêts directs dans l'expansion des marchés volontaires du carbone en Afrique. (3) Cette société a également fortement influencé le Sommet africain sur le climat, où la compensation et le financement du carbone ont également été présentés comme des orientations majeures.(4)

Des centaines d'organisations de la société civile africaine ont dénoncé la nouvelle ruée vers l'Afrique causée par les marchés du carbone, ont démasqué les intérêts occidentaux qui se cachent derrière ces programmes « positifs pour le climat » et ont appelé au rejet des projets des pollueurs. (5)

La Plateforme Africaine d'Impact sur la Foresterie

Le secteur financier et les sociétés d'investissement sont les principaux moteurs de l'expansion actuelle des projets de plantation d'arbres dans le Sud global pour compenser les émissions de carbone du Nord global. Un exemple de cette situation est donné par les 200 millions USD promis par le Norfund norvégien, le Finnfund finlandais et le British International Investment britannique à l'African Forestry Impact Platform (AFIP, qui est en fait un *fonds* privé plutôt qu'une *plateforme*), suite à l'engagement pris lors de la COP 26 de développer le secteur de la « foresterie durable ». (6)

L'AFIP a été lancée par New Forests (à ne pas confondre avec New Forests Company mentionné dans l'article [Quels sont les principaux types de projets de plantation d'arbres destinés au commerce du carbone](#) sur ce bulletin). Cette structure est le deuxième gestionnaire et investisseur mondial du secteur de la foresterie et appartient aux groupes financiers japonais Mitsui et Nomura Holdings, étroitement liés à l'industrie des combustibles fossiles. (7) Le projet des « solutions fondées sur la nature » de l'AFIP consiste à développer des plantations industrielles d'arbres destinées aux marchés du carbone, garantissant ainsi des financements importants de la part des institutions financières de « développement ». C'est pourquoi l'AFIP a récemment racheté Green Resources, comme mentionné dans l'article [Quels sont les principaux...](#) sur ce bulletin)

Initiative Trillion Trees

L'idée de Trillion Trees (Mille milliards d'arbres), lancée en 2018, fournit un autre exemple. Depuis cette date, il a été soutenu par les élites économiques et politiques représentées par le Forum économique mondial, le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et les principales ONG de conservation telles que la WCS, le WWF et BirdLife. L'initiative naïve et dangereuse consistant à planter massivement des arbres comme solution au chaos climatique correspond très bien aux intérêts de plusieurs des plus grandes sociétés mondiales et de donateurs milliardaires, ce qui a incité ces derniers à la rejoindre. (8)

LES SOCIÉTÉS PÉTROLIÈRES DISENT MERCI

Les diversions du type de Trillion Trees sont très efficaces pour détourner l'attention de la nécessité de réduire les émissions liées aux combustibles fossiles. Il est intéressant de rappeler que peu de temps après l'apparition de l'idée de Trillion Trees, [Eni](#) et [Shell](#) (les deux plus grands acheteurs de crédits carbone en Afrique)(9) ont annoncé qu'ils créeraient leurs propres plantations d'arbres pour compenser leurs émissions. La société colombienne Ecopetrol a rejoint la campagne Trillion Tree et [s'est engagée](#) à planter 20 millions d'arbres et à compenser 2 millions de tonnes de carbone entre 2020 et 2030.

La proposition a suscité d'importantes critiques au sein de la communauté scientifique depuis qu'elle a été présentée comme étant probablement le moyen efficace de limiter l'augmentation de la concentration de dioxyde de carbone dans l'atmosphère, détournant ainsi l'attention de la nécessité impérieuse de réduire les émissions de combustibles fossiles.(10) Néanmoins, cette critique est éclipsée par la large couverture médiatique favorable due au soutien financier mobilisé par les auteurs (11) de l'idée trompeuse selon laquelle « le boisement massif et l'industrie du bois qui en résulte peuvent créer des centaines de millions d'emplois et de la richesse dans le Sud global ». (12) Avec la croissance des marchés du carbone, les initiatives relevant de l'illusion associée à Trillion Trees sont de plus en plus souvent associées à la compensation carbone.(13) En 2023, plus d'un tiers des sociétés promettant de planter des arbres dans le cadre de la campagne 1t.org le faisaient pour compenser leurs émissions.(14)

Initiative 20 × 20

L'Initiative 20 X 20 est en cours de développement en Amérique latine et dans les Caraïbes. Son objectif est de protéger et restaurer 20 millions d'hectares de terres. Elle englobe plusieurs projets de plantation d'arbres développés pour générer des crédits carbone pour le marché volontaire du carbone. Appelant à « un financement pour la restauration et la conservation afin d'aboutir à des émissions nettes de carbone nulles dans la région », (15) elle est notamment soutenue par des gouvernements du Nord global (dont ceux de l'Allemagne, de la Norvège et du Luxembourg), des sociétés telles que Cargill et Nestlé (par le biais de Nespresso), des sociétés du marché du carbone telles que South Pole et Ecoscurities. Une fois de plus, l'illusion du zéro net invite à aller dans la mauvaise direction en renforçant et en exploitant l'idée trompeuse qui consiste à compenser les émissions de combustibles fossiles en plantant des arbres.

Politiques nationales

De nombreux gouvernements et législateurs nationaux ont fait de leur mieux de leur côté pour promouvoir les plantations d'arbres en tant que moyen de compensation carbone. Par exemple :

En Nouvelle-Zélande, le système national d'échange de droits d'émission rémunère les propriétaires fonciers qui investissent dans la monoculture de pins. Il s'agit d'un élément central de la feuille de route du gouvernement en matière de réduction des émissions. Ce soutien gouvernemental a entraîné une forte expansion de ces monocultures, détruisant des communautés et causant d'énormes pertes sociales et culturelles.(16)

Le projet Proeza du Paraguay oriente la politique institutionnelle de l'État en matière de foresterie et repose sur l'expansion des plantations industrielles d'eucalyptus pour répondre aux exigences des Contributions déterminées au niveau national (CDN) du pays. (17) Les projets ont été financés par le Fonds vert pour le climat et réalisés par l'intermédiaire du Fonds Arbaro, dont les plantations ont été dénoncées pour les abus et préjudices causés aux communautés des pays d'Amérique du Sud et d'Afrique dans lesquels il opère.(18)

Le parlement indien a approuvé le projet d'amendement portant modification de la loi sur la Conservation des forêts en 2023, qui abaisse les restrictions relatives à l'établissement de plantations d'arbres sur certains types de terres. Cela pourrait déclencher une expansion considérable des projets de boisement et de reboisement sous couvert de plantation d'arbres pour aider le pays à atteindre son objectif de zéro émission nette d'ici 2070. Selon des estimations, l'Inde devrait modifier la façon dont près de 60 % de ses terres sont utilisées pour atteindre ces objectifs.(19)

Ce ne sont là que quelques exemples d'initiatives de gouvernements nationaux qui promeuvent et encouragent les plantations industrielles d'arbres comme moyen d'atteindre leurs objectifs de compensation. À mesure que le nombre de pays ayant pris des initiatives pour réguler leurs marchés carbone nationaux augmente, on peut s'attendre à ce que le nombre de politiques nationales allant dans cette direction continue d'augmenter, en particulier dans le Sud global.

(1) [Africa Carbon Markets Initiative, 2022. Roadmap Report by ACMI](#), pp. 8 and 25.

(2) *Idem*, p. 37.

(3) Power Shift Africa, 2023. [The Africa Carbon Markets Initiative: a wolf in sheep's clothing](#).

(4) REDD-Monitor, 2023. [Africa Climate Summit: "It looks like a trade conference on carbon credits"](#).

(5) Real Africa Climate Summit, 2023. [Over 500 civil society organisations issue an urgent call to](#)

[reset the focus of the Africa Climate Summit.](#)

(6) Reuters, 2022. [Norfund, BII, Finnfund invest \\$200m in African forestry fund.](#)

(7) The Oakland Institute, 2023. [Green Colonialism 2.0: tree plantations and carbon offsets in Africa.](#)

(8) REDD-Monitor, 2020. [One trillion trees. A naive and dangerous distraction from the need to leave fossil fuels in the ground.](#)

(9) Africa Carbon Markets Initiative, 2024. [Carbon Markets in Africa \(online\), section 2.3 “Who are the key players in the VCM”.](#)

(10) L'un des principaux articles scientifiques soutenant cette idée (« The global tree restoration potential », publié dans Science en 2019) ne mentionne même pas les émissions de combustibles fossiles comme un problème. À la fin de la même année, la revue a publié quatre commentaires techniques et trois lettres critiques de l'article, qui peuvent être consultés ici : [Science, volume 366, issue 6463, 2019.](#)

(11) REDD-Monitor, 2019. [Remember the headlines: Tree planting is our “most effective climate change solution”?](#)

(12) Trillion Tree Declaration, 2018. [A trillion trees to fight the Climate Crisis.](#)

(13) Entrent par exemple dans cette catégorie la section des dons de compensation carbone de [Trillion Trees Australia](#) et l'engagement de [City Forest Credits](#).

(14) Financial Times, 2023. [The illusion of a trillion trees.](#)

(15) Initiative 20x20, 2024. Members. <https://initiative20x20.org/members>

(16) The Guardian, 2023. [New Zealand falls out of love with sheep farming as lucrative pine forests spread.](#)

(17) Global Forest Coalition, 2023. [« La totalité du diable : la lutte du Paraguay contre l'agro-industrie et la monoculture »](#)

(18) WRM, 2022. [Le Fonds Arbaro : une stratégie d'expansion des plantations industrielles d'arbres dans les pays du Sud](#)

(19) Dooley, K., et al., 2022. The Land Gap Report, p. 25. <https://landgap.org/>

RECOMMANDATIONS

Il y a quelque chose d'étrange dans l'air

Le podcast « Faroeste carbono » raconte comment Carbonext, l'une des plus grandes sociétés de compensation carbone du Brésil, a convaincu des communautés quilombolas de l'État du Para, en Amazonie brésilienne, de signer un contrat qui restreint leur autonomie et leur production alimentaire. Les membres de la communauté parlent des promesses non tenues de l'argent du carbone et de la façon dont le projet divise les gens. Accédez [au podcast Prato Cheio - O Joio e o Trigo ici](#) et lisez [l'article en portugais ici](#).

Trees for Global Benefits (Des arbres pour des bénéfices globaux) : des hamburgers « climatiquement neutres » en Suède, la famine en Ouganda

Une enquête montre qu'alors que des sociétés comme la chaîne suédoise de restauration rapide Max Burgers AB vendent des hamburgers « neutres en carbone », un projet de compensation carbone en Ouganda fait sombrer des familles dans la famine. Les agriculteurs qui se sont engagés dans le projet carbone se sont vus promettre des revenus provenant de la plantation d'arbres et sont maintenant piégés dans des contrats à long terme qui ne leur permettent pas de produire suffisamment de nourriture. Vous pouvez [lire ici](#) un article de REDD Monitor sur l'enquête, en anglais.

Projet de plantations d'arbres destinées à la compensation carbone en Sierra Leone : 2,5 millions USD fournis par BP mais pas de consentement de la communauté

Un rapport montre qu'un projet de plantation d'arbres et de compensation carbone à Port Loko, en Sierra Leone, contrevient aux lois nationales sur les droits des communautés et risque d'enfermer des familles dans des contrats d'une durée de 50 ans. La compagnie pétrolière britannique BP a déjà versé 2,5 millions USD à Carbon Done Right, l'une des sociétés à l'origine de ce projet de plantation d'arbres et de compensation carbone. Vous pouvez lire ici un article de l'Entraide protestante suisse HEKS/EPER, consacré au rapport, en [français ici](#) ; en [anglais ici](#) ; et en [allemand ici](#).

Crédits carbone liés à l'accaparement illégal de terres et au blanchiment de bois illégal en Amazonie brésilienne

Une enquête a révélé que les crédits carbone de trois des plus grands projets de compensation carbone en Amazonie brésilienne sont liés à une opération criminelle. Des sociétés bien connues telles que la compagnie aérienne Gol, Nestlé et Toshiba ont toutes acheté des crédits carbone dans le cadre de ces projets et les ont utilisés pour promouvoir leurs produits polluants en les qualifiant de « neutres en CO2 ».

Vous pouvez lire ici l'article de Sumauma sur l'enquête, en [anglais ici](#) ; en [portugais ici](#) ; en [espagnol ici](#).

DE LA BIBLIOTHÈQUE DU WRM

A relire : « Le marché du carbone : Dans le sillage de nouveaux problèmes »

Le podcast « Faroeste carbono » raconte comment Carbonext, l'une des plus grandes sociétés de compensation carbone du Brésil, a convaincu des communautés quilombolas de l'État du Para, en Amazonie brésilienne, de signer un contrat qui restreint leur autonomie et leur production alimentaire. Les membres de la communauté parlent des promesses non tenues de l'argent du carbone et de la façon dont le projet divise les gens. Accédez [au podcast Prato Cheio - O Joio e o Trigo ici](#) et lisez [l'article en portugais ici](#).

Enquête WRM 2024

Enquête WRM 2024 – Vos avis sont importants pour nous !

Tous les deux ans, nous menons une enquête au sein du réseau WRM sur le contenu de notre bulletin et d'autres documents, notamment nos brochures, notes d'information, vidéos et podcasts. Vos suggestions et vos critiques constructives sont essentielles à la planification et à la production de ces documents. Nous vous prions de bien vouloir répondre à [ce bref questionnaire ici](#). Cela ne devrait pas prendre plus de 10 minutes. Merci !

Les articles du bulletin peuvent être reproduits ou diffusés en mentionnant la source suivante : Bulletin 270 du Mouvement mondial pour les forêts tropicales (WRM) : « Les plantations d'arbres pour le marché du carbone : plus d'injustice pour les communautés et leurs territoires » (<https://wrm.org.uy/fr/>)

[Inscrivez-vous au Bulletin du WRM](#)

Le Bulletin cherche à appuyer et à soutenir les combats des peuples qui défendent leurs forêts et leurs territoires. L'inscription est gratuite.

¿Vous avez manqué le dernier numéro du Bulletin WRM intitulé « En Amazonie, des luttes communautaires contre des menaces anciennes et nouvelles » ? Vous pouvez le consulter, ainsi que tous les précédents numéros du bulletin WRM, en cliquant sur ce lien

Bulletin du Mouvement Mondial pour les Forêts Tropicales (WRM)

Ce bulletin est également disponible en anglais, espagnol et portugais

Secrétariat International du WRM

Av. Bolivia 1962 Bis, CP 11500 Montevideo, Uruguay

Tel/fax: +598 26056943

wrm@wrm.org.uy / <http://wrm.org.uy/fr/>